

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18442 - 72ÈME ANNÉE

Pour mettre fin à une inégalité de revenus qui dure depuis 70 ans

Paul Vergès propose la prime de vie chère pour tous les salariés



À La Réunion, la vie est chère pour tout le monde mais seule une partie des travailleurs a droit à une prime permettant de faire face à ces dépenses supplémentaires. Dans le cadre du débat sur la loi El Khomri au Sénat, Paul Vergès et le groupe communiste, républicain et citoyen ont donc demandé que cette mesure qui ne s'applique qu'aux fonctionnaires titulaires soit étendue à tous les salariés du privé couverts par une convention collective.

Lundi, le Sénat commencera à examiner le projet de loi El Khomri. Paul Vergès et les sénateurs du groupe communiste, républicain et citoyen ont déposé le 9 juin un amendement pour que les conventions collectives fixent les salaires sur la base des critères de ceux de la fonction publique. À La Réunion, les fonctionnaires titulaires ont droit à une majoration de 53 % du fait notamment de la vie chère. La vie est chère pour tout le monde, ces 53 % doivent donc s'appliquer à tous les salaires. Voici le texte de l'amendement qui sera dis-

cuté au Sénat :

« A la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique, à Mayotte, à La Réunion, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin, à Saint-Pierre-et-Miquelon, les conventions collectives prennent en compte les critères déterminant les salaires des agents de la fonction publique d'État et de la fonction publique hospitalière.

Objet

Comme l'a souligné la ministre de la fonction publique : « les fonctionnaires ultramarins remplissent une mission essentielle de service

public dans des territoires où les difficultés sociales sont souvent plus importantes qu'en métropole ».

Ils bénéficient d'une majoration de leur traitement brut, justifiée notamment par le différentiel de coût de la vie avec l'Hexagone et pour compenser l'éloignement de la métropole. Cette majoration est de 53 % à La Réunion, et de 40 % en Guadeloupe, Martinique et Guyane ».

Amendement de Paul Vergès et des sénateurs communistes à la loi El Khomri

Pour la fin du clientélisme dans l'attribution des emplois aidés

L'amendement à la loi El Khomri proposé par Paul Vergès et les sénateurs du groupe communiste a pour but de mettre fin aux promesses démagogiques lors des campagnes électorales. Une structure réunissant collectivités locales, Pôle Emploi, chômeurs et habitants de quartier sera chargée de recruter les travailleurs qui bénéficieront d'un contrat aidé. Pour le moment repoussé, cet amendement déposé le 9 juin est en attente d'une recevabilité financière. Voici son contenu :

Après l'article 36 ter
Insérer un article additionnel ainsi rédigé :

En Guadeloupe, en Martinique, en Guyane, à Mayotte, à La Réunion et dans les départements et régions d'outre-mer, les contrats de travail aidés mentionnés au chapitre IV du titre III du livre 1er de la cinquième première partie du code du travail sont gérés par une structure réunissant des représentants des maires, de Pôle Emploi, des comités de quartier et des associations de chômeurs.

Objet

À La Réunion comme dans les autres régions ou collectivités et assemblée uniques, le nombre de contrats de travail dits « aidés » est considérable. Ces contrats sont une réponse sociale à une situation du chômage catastrophique.

Afin de garantir la transparence dans l'attribution de ces contrats, il est proposé que leur attribution soit effectuée par une structure réunissant les parties concernées : collectivités locales, Pôle Emploi, chômeurs et habitants de quartier.

Lutte pour l'emploi des jeunes Réunionnais

Paul Vergès demande la prolongation des contrats d'emploi d'avenir

Dans le cadre du débat au Sénat sur le projet de loi El Khomri, Paul Vergès et les sénateurs du groupe communiste, républicain et citoyen, ont déposé le 9 juin un amendement demandant la prolongation pour trois ans de la durée des contrats d'emploi d'avenir. Compte-tenu du chômage massif à La Réunion, les jeunes en fin de contrat risquent de se retrouver privés de travail. L'objectif est d'éviter la catastrophe sociale qui avait marqué la fin des emplois-jeunes. Cet amendement a été repoussé dans l'attente de sa recevabilité financière. Nous le reproduisons ci-après.

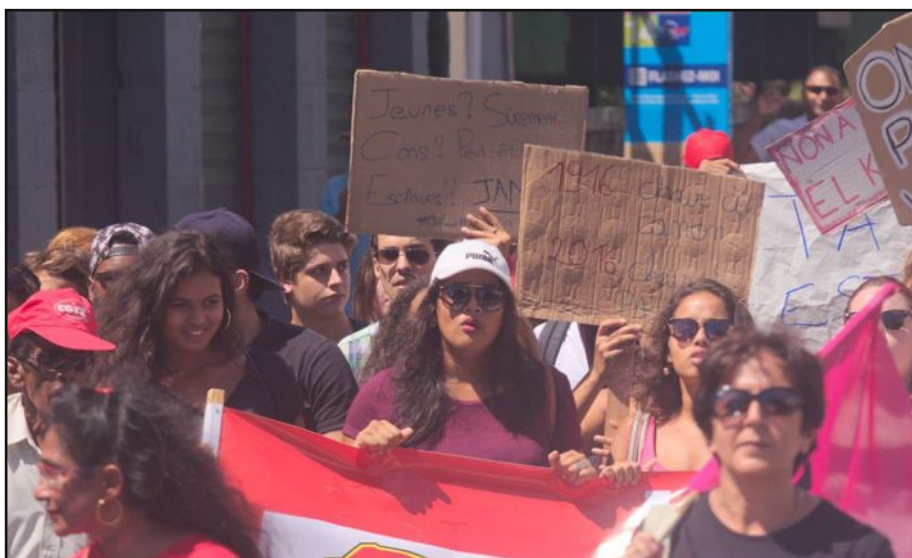
« Après l'article 23 bis

Insérer un article additionnel ainsi rédigé :

En Guadeloupe, en Martinique, en Guyane, à Mayotte et à La Réunion, l'échéance des contrats d'avenir est repoussée de trois ans.

Objet

Les premiers contrats d'avenir ont été signés en 2013. À la fin de l'année 2016, ils arriveront à terme. Selon une étude de la DARES, au plan national, les 2/3 des personnes ayant achevé leur contrat auprès d'une collectivité publique seront à



Paul Vergès soutient la cause des jeunes Réunionnais, très durement touchés par le chômage, inquiets des conséquences de la loi Le Khomri.

la recherche d'un emploi au sortir du dispositif.

C'est encore plus vrai dans les outre-mer, où la situation financière des collectivités locales est encore plus difficile. Quelle que soit l'importance du volet formation ayant accompagné ces contrats, force est de constater que, en l'état actuel, ces jeunes ne trouveront pas d'emploi.

Il s'agit d'éviter les dérives connues lors de la fin du dispositif « emplois jeunes ». En effet, toutes les études ont montré l'importance de la préparation de la sortie du programme lorsqu'il n'y a pas, et c'est le cas le plus fréquent, d'intégration chez l'employeur. Dans le but de préparer une issue à ces contrats, il est proposé de les prolonger de trois ans ».

Édito

L'Euro 2016 en France ce n'est pas les Jeux des îles à La Réunion

Depuis plusieurs semaines, une manifestation de football masculin tient le haut de l'affiche dans certains médias. Elle a lieu à 10.000 kilomètres de La Réunion. 24 équipes européennes vont tenter de gagner le titre continental. Parmi les plus de 500 joueurs invités par les organisateurs, se trouve un Réunionnais.

Hier avait lieu le premier acte avec le match d'ouverture. Il a eu lieu dans un stade bien rempli. D'ailleurs en France, et surtout dans les villes qui accueillent la compétition, nombreuses sont les affiches et manifestations pour faire la promotion de l'Euro 2016 de football masculin. Un touriste de passage ne peut qu'être qu'au courant de l'existence de ce rendez-vous. Il a commencé à l'heure du spectacle, 21 heures. Cela n'a pas empêché de nombreux Réunionnais de suivre ce match était retransmis à la télévision en pleine nuit du fait du décalage horaire. À une heure du matin, certains d'entre eux ont même pris leur voiture pour faire une virée en ville à coups de klaxons, car ils étaient contents du résultat. Il était une heure du matin.

Le contraste est saisissant avec les derniers Jeux des îles, organisés à La Réunion il y a moins d'un an. Pour les sportifs de notre région, les Jeux des îles de l'océan Indien sont l'événement le plus important. Les centaines de jeunes présents dans notre île l'an dernier se sont entraînés pendant des années pour être prêts à faire au mieux au moment d'entrer en compétition. Mais à leur arrivée à La Réunion, ils étaient surpris de la discrétion qui entourait l'événement. Rien n'était là

pour indiquer que La Réunion accueillait la plus importante manifestation sportive de l'océan Indien. En comparaison avec la précédente édition aux Seychelles, c'était le jour et la nuit. Au lieu de loger dans un village construit spécialement pour l'occasion, les athlètes étaient logés dans la plus ancienne cité universitaire, dans laquelle deux jeunes devaient partager un logement prévu pour accueillir un étudiant. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée dans un stade quasiment vide, loin de l'engouement suscité cinq ans plus tôt aux Seychelles. De plus, l'intervention du gouvernement français dans les affaires sportives a transformé les Jeux des îles en fiasco. La délégation des Comores a été obligée de partir, Madagascar a failli faire de même à en croire un communiqué publié par la présidence de la Grande île, puis démenti le lendemain. Paris a gâché la grande fête de la jeunesse de l'océan Indien, sans que cela provoque ici un sentiment de révolte généralisé.

Aux JIOI, les Réunionnais en lice étaient beaucoup plus nombreux qu'à l'Euro de football masculin, et l'événement avait lieu à La Réunion. Mais les Jeux des îles étaient loin de susciter le même engouement. Quand nos voisins observent cela, que pensent-ils des Réunionnais ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Grève générale au port mardi

CGTR Ports & Docks appelle à la grève et à la manifestation contre la loi El Khomri

La Fédération CGTR Ports et Docks, appelle tous les travailleurs portuaires et ouvriers dockers à faire grève, le mardi 14 juin 2016 et à participer massivement à la manifestation de Saint Denis au Petit Marché.

La Fédération CGTR Ports & Docks réaffirme la nécessité de poursuivre les actions contre la loi Travail, le gouvernement doit entendre la contestation qui s'amplifie.

Comment peut-on rester autiste à la désapprobation d'un peuple, en

ne s'appuyant que sur deux organisations syndicales minoritaires et « illégitimes » (CFDT & CFTC représentant moins de 50 % des travailleurs) au mépris de toutes celles qui s'opposent à la loi Travail.

Le Premier Ministre, son gouvernement et les Députés PS (bien trop occupés à conserver leur mandat lors de la prochaine échéance électorale) s'enferment dans une posture radicale et autoritaire, n'hésitant pas à faire charger nos Camarades de Marseille et de Fos par les CRS pour le déblocage du

site des dépôts pétroliers. Cela est inacceptable !!!

Face à la régression sociale historique imposée par le gouvernement et ce, sur les injonctions du patronat et de l'Europe capitaliste, les travailleurs n'ont pas d'autre choix que la lutte.

La Fédération CGTR Ports et Docks, appelle tous les travailleurs portuaires et ouvriers dockers à faire grève, le mardi 14 juin 2016 et à participer massivement à la manifestation de Saint Denis au Petit Marché.

Mobilisation contre la loi El Khomri

Manifestation du 14 juin : appel de la CGTR-Sud

La CGTR-Sud lance un appel à la mobilisation pour le 14 juin contre la loi Travail, et propose l'organisation d'une caravane pour se rendre à Saint-Denis.

La CGTR Région Sud et l'intersyndicale FO SOLIDAIRES FSU UNEF, appelle l'ensemble des salariés du public et du privé, chômeurs, retraités, étudiants et lycéens de la région Sud à participer à la manifestation du 14 juin 2016 place du Petit Marc-

hé à Saint-Denis à partir de 9H, pour exiger le retrait de la loi travail qui supprimera le code du travail et bon nombre d'acquis des travailleurs y compris certains droits des chômeurs.

Une caravane partira de Saint-Pierre en covoiturage du sud, RDV 7H30 parking AUCHAN Saint-Pierre (caserne).

Ensemble nous avons la force de faire reculer le gouvernement, qui est déjà affaibli.

L'utilisation du 49-3 pour faire adopter une loi rejetée par plus de 70 % de la population est inadmissible, une véritable honte ! TOUS ENSEMBLE DEFENDONS NOS ACQUIS !!! et L'AVENIR DE NOS ENFANTS.

Pour plus de renseignements : 0692649061 ou 0262341580

Max BANON

Porte parole de l'intersyndicale

Appel des sénateurs du groupe Communiste, républicain et citoyen

Loi Travail : Reprenons la parole !

La loi El Khomri va être discutée au Sénat. Les élus du groupe CRC appellent à la mobilisation de la population contre ce projet de loi de régression sociale.

Le 13 juin, après le passage en force à l'Assemblée nationale, débute au Sénat la discussion en séance publique du projet de loi Travail.

Le débat au Sénat, assemblée où le 49-3 ne peut être utilisé, doit être l'occasion de démontrer point par point l'édifice conservateur qu'est la

loi Travail.

Il doit être l'occasion de promouvoir une alternative à la soumission aux desiderata du patronat et du marché. Cette alternative, c'est celle de nouveaux rapports de travail favorisant l'épanouissement et l'émancipation des salarié-e-s.

VOUS, millions d'actrices et d'acteurs de la mobilisation, êtes appelés à porter avec nous la contestation de la loi Travail dans l'hémicycle.

NOUS vous appelons à nous faire parvenir vos propositions, vos ex-

périences, votre vécu dans l'entreprise ou dans la lutte.

Adressez-nous ces nouveaux cahiers de doléances, ces cahiers d'exigences.

ENSEMBLE, tous ensemble, nous obtiendrons le retrait de cette loi du passé.

Fraternellement,

Les sénatrices et sénateurs du groupe Communiste, républicain et citoyen

Aucune référence à celui qui a transformé la commune dans une série d'émissions télévisées

Pourquoi vouloir effacer Paul Vergès de l'histoire de la ville du Port ?

À raison d'un reportage par jour, Réunion Première a donné un coup de projecteur sur la ville du Port lors des journaux télévisés de la semaine. Mais le nom de Paul Vergès et le mot communiste n'ont pas été cités, alors que les sujets insistaient en particulier sur les transformations qu'a connues Le Port depuis 1971. Comment expliquer cet oubli volontaire ?



Sans Paul Vergès et les communistes, Le Port ne sera pas la ville la plus végétalisée de La Réunion. Pourquoi les Réunionnais doivent-ils être privés de cette information ? (Photo A.D.)

Dans ces journaux télévisés, Réunion Première présente successivement chacune des 24 communes de La Réunion. Cette semaine, c'était Le Port. Jeudi, les téléspectateurs ont eu droit à un sujet sur la végétalisation de la ville. Le Port est en effet la commune la

moins étendue de La Réunion, mais c'est celle qui offre le plus de superficie d'espace vert par habitant. Le reportage a souligné l'impulsion décisive donnée par l'équipe élue en 1971. Les arbres plantés ont remplacé les galets et avaient pour but de changer le climat. Quelques

commentaires s'imposent, car aucun nom d' élu responsable de cette transformation n'a été cité.

L'équipe élue en 1971 était dirigée par Paul Vergès, et sous son impulsion les Portoïses ont planté des centaines de milliers d'arbres. Cela a permis notamment la création du Parc boisé Fonckèr Laurent Vergès. Paul Vergès a ensuite réussi à sensibiliser plus largement encore à la cause du changement climatique en étant l'auteur d'une loi qui a fait de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre une priorité nationale, puis président de l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC). Entre 1971 et 2014, le maire de la commune était un membre du Parti communiste réunionnais. Les images diffusées pendant toute la semaine sont le résultat de ce travail.

La transformation du Port opérée au cours de ces 40 dernières années ne se sont pas faites toutes seules. Pourquoi les responsables de ces changements n'ont-ils pas été cités ?

Claude Hoarau demande un ti place bordage pour plim a nou plus tard

Dans mon journal d'hier, j'apprends que M Claude Hoarau a demandé une remise de peine. Le journal dit qu'il est proche d'un certain M. Vizy, conseiller de F. Hollande à Paris. Et semble-t-il selon l'article, il l'aura puisqu'il sera candidat, dit l'article, en 2018 à La Rivière, la 25e commune. Alors là, j'avoue, qu'en tant qu'habitante de La Rivière, je suis restée comme deux ronds de flan.

En fait M Hoareau, quand il a soutenu Annette et Huguette Bello, ce n'était pas par conviction de gauche mais pour sauver sa carrière. J'ai cru en lui, je pensais vraiment qu'il voulait sauver la gauche contre le PCR, eh bien je suis déçue. Comment faire confiance dès lors à ses belles paroles et à ses promesses ? De plus, en y réfléchissant, je me dis sa candidature est-elle une bonne chose pour La Rivière quand je vois

aujourd'hui ma feuille d'impôt ? Moi je réfléchirai à deux fois avant de voter cette fois : un homme qui va pleurer à Paris pour un ti place bordage pour plim a nou plus tard, non merci.

**Marie
Habitante déçue
de la Rivière**

Otè

Nout tout lé métisé ! Nout tout z'anfan lo mond antyé ! Lo rasis bazé dsi la kouyonis absolé !

L'adn kosa i lé ? Mi sa pa dir azot pars moin sré blijé tro kass mon tèt é tro kass sète zot sirtou é la pa sak mi rod kan mi fé mon modékri... Sak ni pé dir sé ké la-dan nana tout lo karaktèr bann vivan.,. Zot i koné anndan la n'ot, nana moityé l'adn nout momon épi moityé l'adn nout papa. Donk lé inposib frodé dsi la késtyonn momon, konm dsi la késtyonn papa. Mé avèk sa, si ni vé bien voiyaz anndan ni pé alé pli loin, bon-pé pli loin.

La i kontant pa konète papa-momon, la i pé romont tout bann zénérasyon nana avan in moun épi oir kèl - o singilyé konm o pliryèl - li apartien dann la shène la ras umène ; sé konmsa k'in gran l'antropriz piblisité la roganiz in zé. La domann katro-vin-sète pèrsone, volontèr si zot i vé voiyaz dann z'ot adn. Zot lété dakor donk la ramas z'ot saliv, mé solman la plipar té sir san-pour-san, avan lo l'analiz z'ot saliv, dsi zot orizine. In z'anglé té sir li lété z'anglé an totalité, in kubin ké li lété kubin, in mamzèl kurde k'èl lété kurd, solman kurd, é lo rès demoun lété parèy sir san-pour-san dsi z'ot kisanilé.

Kan l'analiz la saliv lété fini, sé l'èr ké tout la bann la tonb de o : lo z'anglé té trant pou san z'anglé, li té osi z'alman, li té i apartien galman in kantité group umin. Parèy pou lo kubin kan li la déklar li sé vréman in z'anfan lo mond antyé-mi pans nou osi nou lé parèy ! Lo jenn fiy kurd ké té i èm pa bann turk la romark èl lété turk an parti. Mèm lo bann doktèr la di aèl, an parmi lo 87 pèrsone, èl nana in kouzin : èl téi arvien pa, son kouzin non pli pars zot téi koné pa inn-a-l'ot. Aprés la distribyé biyé d'aviyon pou désèrtin voiyaz dann bann péi z'ot adn.

Kèl loson ni pé tir avèk in tèt konmsa : dabor ni pé dir l'umanité la bouz in bonpé é dopi lontan, bonpé plis ké nou téi koné, ansuit ni pé dir osi-an atandan d'ot tèt konmsa pou akost avèk la vérité syantifik-ké l'umanité lé métisé é konm i di : nout tout nou sé z'anfan lo mond antyé. Alor lo rasism i ropoz dsi kèl baz ? La baz la kouyonis, sa lé sir !

Justin

Si ou l sote la rivyèr la pa bézoin ou i jir limon ! - In kozman po la rout

Ala in kozman bien délika : pa pou son sans prop pars sète-la lé pa difisil pou sézi mé son sans konm i di pli zénéral. Pou lo sans prop, si ou i pass dan la rivyèr é ké out pyé i gliss dsi rosh na limon, ou i pé jir ali mé sa i ansèrv de riyin. Ou i pé dir ali : « Kit ta mèr d'limon ! » mé sa i fé pa lo limon arien. Dann in sans pli zénéral i di, si ou i mète aou dann danjé alé oir ou i koné ousa i lé lo danjé sa sé out afèr. Ou na k'a débarbote aou ! Konm bann moun i mont dsi bann gran montagn a pik épi zot i dévis. Kisa la anvoy azot pou fé sa ? Dizon kant mèm lo mond la shanjé é na dé z'afèr danzéré k'i rant dann la vi d'moun épi défann, défann, défann sa la pa in fasonn fèr sa kant mèm !